

Réf: Dossier N° : 11152

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ALLAH & SOULAMA SARL » en abrégé «AS SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, FACE A L'EPP ANGRE,
25 BP 971 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Février 2015, et enregistrés au CEPICI le 17 Février 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALLAH & SOULAMA SARL » en abrégé «AS SARL ».

Objet: La conception et la réalisation de tous travaux publics, contrôle des travaux de construction, les études techniques en amont et en aval des projets de construction et de génie civil, l'entretien routier, l'assainissement, tous travaux de construction de bâtiment, tous travaux de bitumage et de gravillonnage, les travaux de construction de routes et bâtiments, tous travaux en génie civil, les réparations, l'entretien, la réfection, la restauration d'équipements, d'espaces verts, de bâtiments et autres ouvrages, les travaux publics, les voiries et réseaux divers, l'inspection des ouvrages, l'achat, la vente ou la revente de tous matériels de constructions, l'études d'impacts environnemental et social, la surveillance environnemental et sociale ;le transport des personnes, des biens ,de produits et de marchandises ,la location de matériel et outillage de transport, la réalisation de toutes prestations de services liés au transport, la représentation commerciale, concessionnaire autos et sous engins, l'achat ,la vente de pièces détachées de véhicules automobiles. La conception et réalisation d'études informatiques, de nouvelles technologies de l'information et de la communication, la participation par tous moyens, à tous groupements, syndicats, entreprises, sociétés créées ou à créer, pouvant se lier à l'objet social. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix

Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, FACE A L'EPP ANGRE, 25 BP 971 ABIDJAN 25

COGERANT: Monsieur ALLAH-KOUADIO WILFRIED EMILE KOUADIO. Monsieur SOULAMA HOUNKOL ABDOUL-ISAAC.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-4144 du 17/02/2015 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1377 du 17/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

